

Sur les notes préparatoires

Alice Massat

23 mars 2024

Pour travailler sur l'enseignement de Lacan aujourd'hui, nous nous rapportons à des publications, à un texte. De ce texte de référence, nous distinguons les transcriptions de séminaires et les *Ecrits*. Les transcriptions ont toujours été élaborées par d'autres que lui-même, de son vivant ou pas, grâce aux sténotypies, aux enregistrements, ou à des notes de ses élèves. Cela toujours à partir de sa parole, pour en faire ce que nous appelons couramment comme ça aujourd'hui — les transcriptions — et qu'il avait nommé lui-même « *stécriture* », en un seul mot, au moment de la première publication de transcription qui a été effectuée par Jacques-Alain Miller en 1973, les *Quatre concepts fondamentaux de la psychanalyse* (la mention « *stécriture* » se trouve dans la postface à cette édition, que Lacan avait rédigée, et aussi dans les *Autres Ecrits*).

Il y donc ces transcriptions, *stécriture*, puis il y a les *Ecrits*. Parmi ces écrits en eux-mêmes, publiés en 1966, qui constituent un recueil d'articles comme on le sait, nous distinguons ceux qui ont été rédigés pour être publiés directement, quelques-uns seulement, qui passent de l'écrit à la publication sans l'intermédiaire d'un auditoire, par exemple « Le Temps logique et l'assertion de certitude anticipée » ou bien « Kant avec Sade ou les Variantes de la cure-type ». Dans le seul volume des *Ecrits*, nous pouvons constater que cela représente seulement un quart environ des articles. Tous les autres textes sont issus de conférences, ou bien ce sont des rapports de colloques, de « communications », qui ont été reprises, « amplifiées » (comme il le dit lui-même à propos de « La Chose freudienne »), c'est-à-dire qu'ils ont été réécrits après-coup, après avoir été dits, après avoir été adressés à un auditoire présent, et dans un cadre temporel.

Et même pour « Kant avec Sade », ce texte de 1962 qui répondait à une commande pour une préface, et donc à une demande de publication, on remarque que Lacan reprend plusieurs éléments qui ont été abordés durant un de ses séminaires contemporains, *L'Éthique*. Il s'y appuie. C'est encore plus flagrant avec « Lituraterre », qui est justement un texte sur l'écriture, sur la lettre. Lacan l'a rédigé pour la revue *Littérature*, pour un numéro sur le thème « Littérature et psychanalyse » (qui a été publié en octobre 1971), et ce texte, « Lituraterre », reprend *littéralement* nous pourrions dire, parfois mot pour mot, une leçon qui est issue du séminaire en cours. Et c'est d'ailleurs très intéressant justement de comparer l'article « Lituraterre » en tant que tel avec cette leçon de séminaire (celle du 12 mai 1971, *D'un discours qui ne serait pas du semblant*).

Lacan avait déjà précisé dans une note des *Ecrits*, à propos de *La lettre volée*, qu'il avait « remanié » son exposé de séminaire je cite : « conformément aux exigences de l'écrit » (p61). Puis il a rappelé plus précisément quelques années plus tard que : « l'écrit est non pas premier mais second par rapport à toute fonction du langage ». Il l'affirmait, et le rappelait à ce moment-là aussi pour aller à l'encontre d'idées de cette époque, portées notamment par Jacques Derrida avec son livre sur *La grammatologie*, qui est paru trois ans plus tôt (1967), et qui soutient que l'écrit précède toute oralité. Lacan maintient le contraire, fidèle à Saussure (qui disait dans son cours de linguistique générale : « La langue et l'écriture sont deux systèmes de signes distincts, l'unique raison d'être du second est de représenter le premier »). Donc Lacan maintient cela dans *D'un discours qui ne serait pas du semblant* : « l'écrit est non pas premier mais second par rapport à toute fonction du langage » (c'est le 17 février 1971).

Ce séminaire, *D'un discours qui ne serait pas du semblant*, c'est celui qui a lieu juste après *L'envers de la psychanalyse* auquel ces notes préparatoires, qui sont l'objet de mon exposé, se rapportent pour la plupart. Elles s'y rapportent en tant que *préparatoires* donc, préparatoires à sa prise de parole. Est-ce qu'il serait envisageable de les qualifier de ce fait de « premières », en fonction de leur statut « préparatoire » ? Et nous avons bien vu qu'il ne s'agit pas d'un texte rédigé à l'avance pour qu'il soit lu. Alors donc, est-ce qu'il serait possible de considérer ces notes comme une écriture qui aurait devancé sa parole ? Au moins chronologiquement, de manière diachronique, nous pouvons le dire, puisque ces notes, cette écriture a bien *précédé* la prise de parole de Lacan. Mais aussi, par ailleurs, il se trouve que cette prise de parole concerne justement une écriture. Et c'est une écriture qui s'avère elle bel et bien seconde : celle des mathèmes des quatre discours. Celle-ci est concrètement seconde, car elle *provient* des discours, elle les écrit, elle en est un effet. Cela, même si cette écriture, qui est seconde donc, les mathèmes, va elle aussi servir à faire parler Lacan. C'est en effet cette écriture, l'écriture des discours, qu'il commente durant toute cette année de séminaire de 1969-1970.

Je souligne donc, avec cette question sur une éventuelle primauté d'une écriture (qui n'est donc pas une écriture rédigée), peut être une différence de *statut* de l'écriture, que la présence, le retour de ces « notes préparatoires » à notre attention, par leur publication, vient poser. Et cela même si leur effet, qui est celui de : « faire parler » Lacan, vient converger.

On se souvient que Lacan avait en quelque sorte *mise à l'envers* la formule bien connue qui dit que : « les écrits restent, et les paroles s'envolent » (*scripta*

*manent, verba volant*). C'est dans le séminaire sur la lettre volée (page 27 des *Écrits*) : « Plût au ciel que les écrits restassent, comme c'est plutôt le cas des paroles ». Et donc en effet, sa parole, celle que ces « notes préparatoires » avaient « prévue, ou préméditée », celle qu'elles ont soutenue en tout cas, cette parole prononcée a bien été transcrite (publiée en 1991, c'est le livre XVII du Séminaire : *L'envers de la psychanalyse*). Cette parole prononcée a donc laissé des traces concrètes et matérielles, ces transcriptions, sur lesquelles nous travaillons. Et ainsi la « mise à l'envers » du dicton s'illustre très bien, puisque la parole de Lacan nous est transmise de cette façon-là : elle nous reste, elle circule, elle s'échange, elle s'interprète et se commente en tant que *stécriture* - transcription. En revanche, ce qu'il en avait noté lui-même pour assurer cette parole d'enseignement, pour la proférer, ces « notes préparatoires » qui viennent faire retour aujourd'hui, ces écrits, eux, s'étaient envolés.

Alors, bien sûr, du fait d'avoir recours à ces textes particuliers que sont les transcriptions, cette écriture dont l'objet est bien d'être fidèle à une parole *a posteriori*, du fait d'y travailler et de nous y référer, nous nous sommes probablement tous demandé de quelle manière Lacan procédait pour élaborer le contenu d'une séance, d'une leçon de séminaire, qui durait environ deux heures chaque semaine, et cela pendant des années. Nous savons qu'il ne lisait pas un texte déjà rédigé. Cela est d'autant plus important du fait que ses « prises de parole » portent précisément sur la question de la « prise de parole » bien sûr, en tant qu'il s'agit d'une question primordiale de la psychanalyse : le fait de parler.

Cette question nous renvoie aussi à nos prises de paroles personnelles, et dans tous les domaines. Que ce soit en analyse, en séance, en privé, mais aussi en dehors, comme ici-même, face à un groupe. Et en général, quand nous présentons des exposés, nous avons tendance à lire un texte, la plupart du temps. C'est ce que je fais maintenant, même si j'essaie de ne pas trop regarder ma feuille. J'ai voulu quelquefois essayer de me passer d'un texte, pour parler à partir de notes plus succinctes, avec des mots-clés par exemple, ou des plans non-rédigés, mais je n'y arrive pas. Le fait d'être objet de l'attention de plusieurs personnes, ou d'être intimidée par l'auditoire, la hantise d'ennuyer ou de se laisser déborder par des propos qui n'auraient pas leur place à ce moment-là, et qui détourneraient précisément de ce que l'on a prévu de dire, ces différents éléments viennent agir un peu comme des effets de censure, qui provoquent ces tentatives de contrôle de l'énonciation, qui la contrarient ou qui l'inhibent, en ce qui me concerne en tout cas, et contre lesquelles le texte vient en quelque sorte pour servir de garant, comme pour garantir une sorte de contrôle de l'énonciation. Donc, je suis fidèle à mon texte, comme s'il pouvait, peut-être, me

protéger d'une dérive possible. Je m'y assujettis en ce moment même, à ces notes que j'ai préparées en amont et que je lis maintenant, et que je vais probablement conserver, pour qu'elles se trouvent quelque part, rangées, et que je puisse me figurer que je ne vais pas les oublier, que je ne vais pas oublier ce travail (alors qu'en réalité, je sais bien que oui... mais je préfère me laisser convaincre par le bon sens commun de ces « écrits qui restent », ou par mes certitudes actuelles, en tant qu'elles continuent de me faire croire que je peux en décider avec assurance : si je les conserve ces notes, elles resteront. Mais c'est là sans doute aussi ce qui fait que du même coup je vais pouvoir les oublier).

Et donc Lacan, lui, ne se laissait pas prendre par le bon sens commun, il le mettait à l'envers. Il ne transmettait pas ce qu'il avait à dire à la manière d'un maître de conférence ou d'un professeur, ni même d'un comédien qui joue son texte. Il ne se laissait pas commander ou assujettir par un texte rédigé et *prévu* d'avance. Et la teneur de son séminaire ne relevait pas d'un des discours non plus, il le déclare explicitement : « ma parole qui est à distinguer du discours... cette parole est une parole d'enseignement... L'enseignement donc, en l'occasion, je le distingue du discours. » (*Le Savoir du psychanalyste*, séance du 2 décembre 1971).

Alors le retour à notre attention de ces notes préparatoires, pour leurs différences avec le texte de la transcription auquel elles se rapportent, prend aussi une autre valeur d'enseignement. Parce que nous y repérons ce que Lacan a dit effectivement à partir de ces notes, mais aussi ce qu'il n'en a pas dit. Et surtout, cela nous conduit à considérer un autre point énigmatique de son travail, histoire d'en apprendre aussi sur sa technique d'orateur, sur la question de sa technique d'énonciation, en tant qu'il l'adresse pour un enseignement, et en tant qu'il nous montre peut-être là encore une fois, par sa performance oratoire, que ce qui l'anime pour parler, pour enseigner, correspond à ce qu'il en théorise, à ce qu'il en dit.

Donc nous avons la chance de pouvoir nous appuyer sur le travail qui a déjà été effectué par les cartels de l'Organisation Archives Lacan, qui ont déchiffré son écriture non seulement, mais qui ont aussi retrouvé et relevé ce qui en a été transcrit, ce qui a donc été effectivement prononcé par Lacan, à partir de ses notes. Et pour ces treize feuillets comme nous le savons, onze d'entre eux semblent correspondre à la deuxième leçon de *l'Envers*, qui est celle du 17 décembre 1969 (les feuillets 6, 1, 2, 7, 8, 10, 12, 4, 11, 3, 9)

Par ailleurs, leur publication (dans la revue *essaim* n°50) montre encore autre chose. Car nous pouvons déjà remarquer, avant de les déchiffrer — et là on peut

encore penser à la lettre volée, dont on ignore le contenu, mais qui provoque les divers effets qui font l'objet du conte d'Edgar Poe — en les regardant seulement donc, avant d'interpréter les mots qui s'y inscrivent, en considérant leur disposition, leur mise en page, on peut remarquer ou repérer comme des indices graphiques peut-être, pris en compte par Lacan lui-même au moment de parler. Il y a ce qui est souligné, et puis très peu de ratures, il y a des notations qui s'ajoutent en rouge (et qui sont transcrites en caractère gras dans la publication), mais aussi des blancs dans la feuille. Par exemple (est-ce que c'est un hasard ?) les deux fois où il écrit S de grand A barré, on trouve un vide, un blanc important juste après (comme on peut le voir sur les feuillets 1 et 2).

Il y a donc cette prise en considération de la graphie et de la mise en page avant d'aborder l'énoncé même qui se présente sur ces notes. C'est d'ailleurs aussi ce que Alice Vallade nous avait proposé la dernière fois, avec la notion de « contraste », qu'elle avait mise en avant pour aborder ces feuillets visuellement aussi, en surlignant les mots qui se retrouvent dans la transcription de la leçon 2 de *L'envers*, pour les distinguer des mots inscrits qui eux n'ont pas été prononcés. Et cette prise en considération *visuelle* des notes évoque peut-être aussi ce que Lacan avait dit des notes de Pascal, à propos des fragments, des « Pensées », ces feuillets qui ont été rassemblés sous ce titre après la mort de Pascal, et dont Lacan a dit ceci, dans le séminaire *D'un Autre à l'autre* (séance du 11 juin 1969) :

« C'est quelque chose d'être Pascal. Quand il écrit sur des petits papiers pas faits pour la publication, ça a une certaine structure. »

Pas faites pour la publication non plus, ces notes préparatoires présentent aussi, d'emblée, leur structure graphique. Et grâce au procédé d'Alice Vallade, par cette mise en couleur, visuelle, de ce qui a été prononcé ou pas, alors ces notes pourraient être considérées comme un *envers du discours* qui a soutenu la parole de Lacan. Comme un envers qui vient faire retour de nos jours, par cette publication récente.

L'effet de contraste, rendu notable et visible, peut bien sûr soutenir nos interprétations en tant qu'effet de structure : en couleur ce qui a été dit, et le reste, comme occulté, ou bien placé dans les dessous, comme sous la barre, « en bas à gauche », comme en place de vérité non-dite, histoire de soutenir une parole effectivement adressée, en place d'agent « en haut à gauche » (qui elle est surlignée).

Mais il ne s'agit pas d'un discours, c'est un enseignement. Et le statut de ces notes, leur fonction pour Lacan, nous n'en savons pas grand-chose, sinon qu'elles lui ont été utiles pour parler, posées sur son bureau, et qu'il n'a pas

cherché à les conserver, puisqu'il a dit à Jacques-Alain Miller : « Faites-en ce que vous voulez ».

C'est aussi là-dessus que plusieurs remarques de Marguerite Charreau, dans son exposé du mois de septembre, ont orienté mon attention sur ces questions. D'abord avec la comparaison qu'elle a faite de ces notes avec des pages manuscrites des *Écrits* — qui sont elles surchargées de ratures — ce qui n'est pas le cas de ces notes. Et je trouve que c'est très intéressant d'en tenir compte. Pas de ratures, pas de publication prévue, pas de littérature. Comme si la sélection des notions, qui sont inscrites sur ces feuillets, serait justement celle qui se produit au moment de parler, face à l'auditoire, dans le temps de l'adresse oratoire.

Ce que nous voyons écrit là et qui n'a pas été dit, n'est donc pas raturé. Pourtant, ces mots inscrits lui ont probablement été utiles, peut-être pour soutenir ce qu'il a prononcé effectivement. Utiles en tant que rejetés, ces mots, ou maintenus dans les dessous... Et c'est dans l'après-coup que nous offre leur accès, avec ces retrouvailles, que nous pourrions peut-être questionner encore comment sa manière de parler là, pour son enseignement, vient concorder avec le cheminement théorique qu'il est en train de préciser, à la fin de l'année 1969, à propos de la lettre, de l'objet a, de la rature.

Je me réfère ici à un article d'Erik Porge, qui est paru en 2014 dans *essaim* n°33, qui s'appelle « Instance de la lettre et poubelliciation selon Lacan ». Car on trouve dans cet article plusieurs repères pour suivre le cheminement de l'élaboration lacanienne de la lettre, qui va prendre une autre tournure, notamment en 1971, avec « Lituraterre » et le « Discours à Tokyo », et plus tard encore avec *Le sinthome*.

De ce que la lettre venait indiquer en tant que provenant du signifiant (et cette qualité de l'écrit qui serait second), la lettre présente alors, avec l'objet a et la topologie des nœuds, je cite Erik Porge : « une écriture qui vient d'ailleurs que du signifiant ». Puis il précise encore en conclusion de son article que : « l'enjeu de l'écriture n'est pas celui de la publication, mais (celui) d'un serrage de la lettre de l'objet a » et que « sa destination (celle de la lettre), c'est son tracé qui ferme le bord d'un trou ».

Le parcours de ces feuillets, d'abord utiles, puis oubliés, et publiés récemment, avec ces notations *non raturées*, que nous sommes en mesure de repérer grâce à la transcription officielle du séminaire, vient peut-être alors nous indiquer comment Lacan a mis en œuvre, de manière performative aussi, ce qu'il élabore de la lettre.

Et c'est aussi ce que Marguerite Charreau nous avait invités à prendre en compte avec ces notes préparatoires, c'est-à-dire que : « ces notes, disait-elle, si tant est qu'elles soient à lire le seraient dans leurs coupures », « des coupures qui agiraient alors comme appel à la parole ». Une écriture qui ne serait ni seconde ni première, mais qui provient d'ailleurs que du signifiant et qui ferait fonction de coupure dans le temps de l'adresse oratoire, et d'un transfert.

Et je m'arrête là-dessus pour aujourd'hui. Et je dois dire que je serais très intéressée de pouvoir poursuivre ce travail en fonction de ces critères sur la lettre. C'est-à-dire de reprendre précisément la leçon 2 de *L'envers*, en vis-à-vis des notes qui s'y rapportent, et de ce qui n'en a pas été dit (de ce qui ne se retrouve pas dans la transcription), comme des « appels à la parole » peut-être donc. C'était en fait mon intention première, mais c'est comme s'il avait fallu que je fasse d'abord ce détour, avant de pouvoir considérer ces notes donc, comme « des coupures qui agiraient comme appel à la parole ».

(Ce qui m'a rappelé aussi les interruptions de pensées du Président Schreber, dans leurs rapports avec les voix hallucinatoires, comme Lacan les commente dans le séminaire sur les psychoses).